



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 24/ Mars 2023

BILLET DE LA SYNDIQUE

C'est une entrée dans la nouvelle année un peu chamboulée à laquelle la Municipalité a dû faire face, alors que la crèche est en exploitation, la cantine scolaire est ouverte, les appartements sont loués, la salle des sociétés ou d'animations reste, à ma grande déception, en rade, puisqu'inondée à deux reprises ... nous obligeant ainsi à apprendre la patience, vertu

de plus en plus rare à notre époque. La Municipalité espère pouvoir bientôt aller de l'avant avec un programme et des activités permettant échanges et moments conviviaux.

En vous souhaitant à toutes et tous une bonne entrée dans le printemps et de belles fêtes de Pâques, je me réjouis de vous retrouver,

peut-être au prochain concert du COSA NOSTRA Jazz band, organisé avec Pro Veytaux, qui se tiendra dans la salle de gym le 1er avril à partir à 20h30.

Christine Chevalley,
Syndique



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 27 mars dernier, le Conseil communal de Veytaux a :

- Pris connaissance du préavis n° 01/2023 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 74'000.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais liés à la réfection du revêtement bitumineux et de l'éclairage public au chemin du Scex;
- Pris connaissance de la réponse à l'interpellation de M. J.-F. Petignat « Fusion Montreux-Veytaux : de communications en communications ... on avance à petits pas ».
- Pris connaissance de la réponse aux questions complémentaires de l'interpellation de Mme S. Thélin « Clos-de-Chillon, respect des périmètres d'implantation et des surfaces brutes de plancher ! ».

La prochaine séance aura lieu le **lundi 8 mai 2023, à 20h00**.

Les personnes intéressées à suivre les débats sont les bienvenues.

20 ANS DE COLLABORATION POUR LE TRIAGE FORESTIER DE VILLENEUVE – VEYTAUX

Depuis 2003, les communes de Villeneuve et de Veytaux bénéficient d'un seul et même service forestier.

Ce service est composé d'un garde forestier (Martin von der Aa), d'un contremaître, de six forestiers-bûcherons et de deux apprentis.

Pour l'occasion, le triage entend mettre sur pied un certain nombre de manifestations tout au long de l'année et de mieux faire connaître le service auprès de la population.

Prochainement, l'équipe des forêts sera présente lors de la Nuit des Musées au Château de Chillon le 13 mai prochain. Dans la cour du château, feu et cervelas sont au programme.

Des animations seront mises sur pied, notamment lors de l'inauguration de la nouvelle route Villeneuve-Sonchaux, cet été.

Une activité sera également organisée à Champ Babau avant les fêtes de Noël.



L'équipe des forestiers de Villeneuve-Veytaux



PROJET DE FUSION MONTREUX-VEYTAUX



Communication de Veytaux son avenir :

OUI,
Chaque citoyen a droit d'avoir son opinion
NON,
Nous ne pouvons pas souscrire à l'argumentation apocalyptique des anti-fusionnistes
NON,
Veytaux, son village, la salle communale, Champ Babaud, Sonchaux, le Port...etc. ne vont pas disparaître !!!
NON,
L'esprit du village n'est pas lié à son autonomie partielle d'aujourd'hui
OUI,
L'équilibre financier de la commune est précaire, voire problématique, confirmé par la commission de gestion
OUI,
En cas de non-fusion, les prestations de la commune Montreux devront certainement être renégociées
OUI,
La fusion permettra de pérenniser l'existence même de Veytaux comme communauté villageoise
OUI,
Pro Veytaux ses organisations, les fêtes au village subsisteront
OUI,
L'initiative est l'expression d'une large majorité de la population
OUI,
Soyons positifs, l'avenir de l'entité veytausienne dépend de la fusion

Communication de l'association 1843 Veytaux-Chillon :

L'association "1843 Veytaux-Chillon" a été créée en décembre dernier par quelques citoyens soucieux de préserver l'avenir de notre commune. Son but est de diffuser des informations et des éléments de réflexion critiques quant au projet de fusion en discussion entre Veytaux et Montreux.

Elle entend ainsi participer utilement au débat démocratique, dont on peut espérer qu'il permettra de préserver l'autonomie communale et les valeurs fondamentales qui lui sont associées. Cette démarche tient également au fait que cette perspective lui paraît tout à fait réaliste!

Une première séance d'information s'est tenue le 15 mars, elle a réuni une trentaine des personnes. Les discussions ont mis notamment en évidence l'attachement des personnes présentes à leur commune, nous les en remercions sincèrement.

Nous allons donc poursuivre nos démarches permettant de mobiliser et de rassembler une part de nos concitoyens ayant une vision positive de notre avenir commun.

Notre site internet renseignera régulièrement sur nos propositions de rencontres et d'actions.

Retrouvez toutes les infos sur www.1843veytauxchillon.ch



POINT DE RENCONTRE D'URGENCE

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, comme cela pourrait s'avérer en situation de black-out énergétique, la population d'une zone menacée ou sinistrée doit pouvoir se rendre au point de rencontre d'urgence (PRU), lieu déterminé et proche d'elle, pour y trouver des informations et l'aide dont elle a besoin.

Pour la Commune de Veytaux, un site a été défini, le cas échéant, pour l'installation de telles structures. **Il s'agit des locaux de l'Administration communale à la Rue du They 1, 1820 Veytaux.**

Le PRU est ouvert aux habitants de Veytaux et de Territet.



INAUGURATION DE LA CRECHE TOTUP A VEYTAUX

L'inauguration de la crèche TotUP a eu lieu le 21 janvier 2023 dans le nouveau bâtiment multi-générationnel.

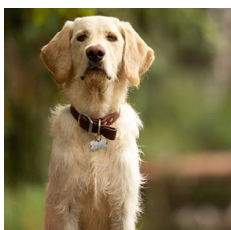
Les enfants, les parents, les professionnelles de la petite enfance ainsi que des membres de la Municipalité ont participé à cette journée festive qui a été animée par un apéritif et des animations.

Cette crèche peut accueillir 44 enfants de 3 mois à 5 ans, et propose également des camps pendant les vacances scolaires pour les enfants de 2 ans et demi à 5 ans même hors inscription au sein de la crèche.



ANNONCEZ VOTRE CHIEN

Afin de tenir à jour notre fichier communal, nous remercions les propriétaires de chien(s) établis à Veytaux d'annoncer, à admin@veytaux.ch ou au greffe communal, les chiens :



- achetés ou reçus qui n'ont pas encore été annoncés;
- nés récemment et toujours en votre possession;
- vendus, donnés ou décédés pour radiation du fichier (attestation de décès nécessaire lors des décès);
- pas encore annoncés pour toute autre raison.

Le formulaire d'enregistrement de chien est disponible sur notre site internet.

Pour rappel, toute acquisition d'un chien doit être annoncée **dans les 15 jours** au moyen de notre formulaire. Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique, mise en place par un vétérinaire et inscrits à la plateforme AMICUS. Si vous n'avez pas encore de numéro AMICUS, merci de vous adresser également à notre administration afin de vous en attribuer un.

Retrouvez toutes les infos sur notre site www.veytaux.ch



EVENEMENT PAROISSE MONTREUX-VEYTAUX

Groupe des aînés – Les Rayons de soleil - 2023

Convivialité - Amitié - Conférences - Découvertes - Discussions

14h30 au Centre paroissial d'Etraz, Rue du Marché 10 à Montreux chaque premier jeudi du mois.

6 avril : M. Roger Bornand, montreusien : Diaporama de « Montreux et ses villages autrefois »

4 mai : Mme Roselyne Righetti, diacre, aumônière de rue : Témoignage sur son travail dans la rue à la rencontre des marginaux

1er juin : Excursion des Aînés : A la découverte de la maquette des Chemins de fer du Kaeserberg à Granges-Paccot et de la ville de Fribourg

Entrée libre, collecte à la sortie. Bienvenue à tous !

Retrouvez toutes les infos dans le journal « Réformés » ou sur www.montreux.eerv.ch

ENTAIDE MONTREUSIENNE

Association bénévole de transports à but médical œuvrant pour la population de Montreux-Veytaux.

Toute personne ne pouvant pas se déplacer par ses propres moyens pour ses rendez-vous médicaux peut faire appel à notre service.

Nous sommes également à la recherche de bénévoles, possédant une voiture, pour renforcer notre équipe en place.

N'hésitez pas à nous contacter au 021 963 22 63 du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45.

[Entraide] Montreusienne

CRECHE TOTUP - STATIONNEMENT

La Municipalité rappelle que la Rue des Doreyres (**en rouge sur la carte**) est un chemin privé, dont l'usage est strictement interdit; cela comprend le passage, la pose-dépose et/ou le stationnement sur les places de parc de cette rue.

Nous attirons votre attention sur le fait que le non-respect de cette réglementation fera l'objet de dénonciation à l'autorité compétente.

Le stationnement est possible sur le parking en face de l'Administration communale (**en bleu sur la carte**) et des places de dépose sur la Rue du They seront bientôt prévues.



VOYAGEZ A PETIT PRIX

Des cartes journalières 1ère classe CGN, non datées et non nominatives, sont à nouveau disponibles au greffe municipal au prix de :

- 45.00 CHF la carte pour un adulte
- 22.50 CHF la carte pour un enfant ou un demi-tarif



FÊTE DES VOISINS 2023

La Fête des voisins a lieu chaque année en principe un vendredi du mois de mai. Elle aura lieu cette année le **vendredi 2 juin 2023**.

Cet événement a pour but de renforcer les contacts informels entre voisins dans un cadre chaleureux et convivial. Cette fête facilite les contacts, favorise le lien social et intergénérationnel, car de nos jours, il est souvent plus facile de communiquer avec une personne à l'autre bout du monde qu'avec sa voisine ou son voisin.

Des tables sont mises à disposition par Pro Veytaux, sur demande au Greffe, par téléphone au 021 966 05 55 ou par mail à greffe@veytaux.ch.

Rendez-vous le 2 juin pour cet événement incontournable !



www.proveytaux.com

LE COIN DE PRO VEYTAUX – Votre nouveau rendez-vous avec notre association

C'est avec un nombre de manifestations record que l'année 2022 s'est achevée et, qui plus est, avec un taux de participation qui ne cesse d'augmenter ! Il est plaisant de constater que nos efforts commencent à payer et nous ne remercierons jamais assez tous nos membres bénévoles et autres soutiens de la population. Merci à toutes et tous.

Cette année 2023 a démarré sur les chapeaux de roue avec déjà la chandeleur en février dernier, soirée au cours de laquelle nous avons affiché complet. Ensuite, l'organisation d'un concert le **1^{er} avril** dans notre magnifique salle de gymnastique, une salle qui offre une acoustique très enviée dans la région. Sans oublier bien sûr l'Assemblée générale qui se tiendra le **jeudi 30 mars** dans la salle du Conseil communal de Veytaux. A l'issue de cette séance, Mme Odile Mermoud – apicultrice passionnée – nous proposera une conférence-atelier autour du miel.

Pour le reste des manifestations, nous vous invitons à nous rejoindre sur notre page internet "Agenda" pour y retrouver tous les rendez-vous importants de cette année.

Et nous sommes toujours à la recherche de membres actifs, souhaitant investir un peu de leur temps libre pour notre village, alors n'hésitez pas à nous contacter.

Pascal Mason - Président

Toutes les infos disponibles sur : www.proveytaux.com - FB - INSTAGRAM



PROCHAINES MANIFESTATIONS

30 mars	AG Pro Veytaux
1 avril	Concert de jazz
13 mai	Marché aux fleurs
7 juin	Sortie des aînés
31 juillet	Fête nationale au Petit Port
2 septembre	Mini Beer Festival
28-29 octobre	Braisinée
7 décembre	Noël des aînés
16 décembre	Apéro de Noël

JUBILÉ

La Municipalité présente ses meilleurs vœux de santé et toutes ses félicitations à :

Monsieur **Roger Mury**
qui a fêté ses 90 ans le 4 mars 2023



*La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent de
belles Fêtes de Pâques !*

